



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

orientation scolaire et professionnelle

Question écrite n° 21719

Texte de la question

M. Christian Ménard appelle l'attention de M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées sur les « passerelles » susceptibles d'exister entre les études scientifiques et les études médicales. Sans revenir sur les causes qui engendrent à l'heure actuelle un déficit important de médecins, il l'interroge sur l'une des possibilités d'y remédier et qui consisterait à créer de nouvelles « passerelles », notamment des titulaires de DEUG de biologie ou d'autres carrières scientifiques, vers des études médicales.

Texte de la réponse

La mise en place de passerelles entre les études médicales et les filières de formation conduisant aux métiers de la santé et aux carrières scientifiques est actuellement examinée dans le cadre de la réforme des études de santé. Toutefois, les modalités d'accès à ces passerelles restent à définir. Par ailleurs, la réforme des différents cursus de formation devra être nécessairement articulée avec le système européen de construction de l'enseignement supérieur (Licence-Master-Doctorat).

Données clés

Auteur : [M. Christian Ménard](#)

Circonscription : Finistère (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 21719

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 juillet 2003, page 5544

Réponse publiée le : 29 juin 2004, page 4970